



IMO-OMI



UNEP-PNUE

**CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN
POUR L'INTERVENTION D'URGENCE
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE
(REMPEC)**



PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

**ATELIER REGIONAL
SUR LA PREVENTION ET LA LUTTE
CONTRE LA POLLUTION OPERATIONNELLE
DANS LA REGION MEDITERRANEENNE**

**Ancona, Italie
3 - 5 novembre 2004**

RAPPORT



"Voiliers dans le lagon vénitien"
par Luciano Gasper (Italie)

NOVEMBRE 2004

INTRODUCTION

1. L'atelier régional sur la prévention et la lutte contre la pollution opérationnelle de la Méditerranée (ci-après « l'atelier ») s'est tenu à Ancône (Italie) du 3 au 5 novembre 2004. L'atelier était organisé conformément à la position prise par les 5^{ème} et 6^{ème} réunions des Correspondants du REMPEC, aux termes de laquelle le Centre devrait utiliser les fonds disponibles dans le Fonds d'affection spéciale pour la Méditerranée (*Mediterranean Trust Fund - MTF*) pour organiser séminaires et ateliers de travail portant sur les questions d'actualité concernant la prévention, la préparation à la lutte et la lutte contre la pollution marine par des navires, plutôt que d'organiser des stages de formation régionaux classiques.

2. Compte tenu de la nécessité de donner une forte et immédiate impulsion aux actions relatives à la prévention de la pollution par les navires, il a été décidé d'organiser le présent atelier vers la fin de l'année 2004, à l'aide des fonds que la 13^{ème} Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone, qui s'est tenue à Catane (Italie) du 11 au 14 novembre 2003 (UNEP (DEC)/MED IG.15/11) avait alloués pour l'exercice 2005, et reporter à 2005 un séminaire ou atelier régional sur la préparation à la lutte et la lutte contre la pollution marine, initialement prévu pour 2004.

3. L'atelier a été préparé en tenant compte des nombreux objectifs prioritaires de la Stratégie régionale pour la prévention et la lutte contre la pollution marine par les navires – objectifs compris dans la Déclaration de Catane adoptée par la 13^{ème} Réunion des Parties contractantes, puis enrichis par la Première réunion d'experts nationaux sur la Stratégie de prévention et de lutte contre la pollution marine par les navires, qui s'est tenue à Castelgandolfo (Rome), Italie, du 8 au 10 juillet 2004 (REMPEC/WG. 23/7).

4. L'atelier était organisé par le Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC), grâce à une importante aide financière et logistique apportée par la Région des Marches (Italie) et de la Municipalité Ancône. Le soutien financier des sponsors italiens a permis au REMPEC de prendre en charge les frais de participation de deux participants de chacun des Etats côtiers de la Méditerranée membres de l'Union européenne et de trois participants pour chacun des pays méditerranéens non-membres de l'Union européenne.

5. Une autre contribution volontaire importante, a été celle apportée par le Ministère des transports de la République fédérale d'Allemagne qui a envoyé l'un de ses aéronefs de surveillance de la pollution marine pour présentation lors de l'atelier.

6. L'atelier d'Ancône visait principalement à sensibiliser davantage les Etats de la Méditerranée aux problèmes liés à la pollution opérationnelle par les navires, à informer les Etats côtiers de la Méditerranée des activités qui sont entreprises dans d'autres mers régionales et dans le cadre de l'Union européenne, en matière de prévention et de lutte contre ce type de pollution, à contribuer à l'amélioration et à l'achèvement du projet CLEANMED proposé par le REMPEC, et à commencer à appliquer des recommandations spécifiques des Parties contractantes, ainsi que les dispositions pertinentes du Protocole "Prévention et Situation Critique" (2002) et de la Déclaration de Catane.

7. Avant la tenue de l'atelier, le REMPEC avait transmis à ses Correspondants nationaux un document décrivant les principaux problèmes liés à la pollution opérationnelle par les navires en Méditerranée ainsi que la proposition de projet CLEANMED.

8. Les Correspondants officiels du REMPEC chargés de la prévention ont été invités à désigner des participants à l'atelier. Etaient également invités l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/MEDU), l'Organisation maritime internationale (OMI) ainsi qu'un certain nombre de partenaires du REMPEC parmi les organisations professionnelles internationales et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

9. Les Parties contractantes à la Convention de Barcelone ont pris part à l'atelier:

ALBANIE	ESPAGNE	MAROC
ALGERIE	FRANCE	MONACO
BOSNIE-HERZEGOVINE	GRECE	SERBIA & MONTENEGRO
CHYPRE	ISRAEL	SLOVENIE
COMMUNAUTE EUROPEENNE	ITALIE	SYRIE
CROATIE	LIBAN	TUNISIE
EGYPTE	MALTE	TURQUIE

10. Les représentants du Programme des Nations Unies pour l'environnement/Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/MEDU) et de l'Organisation maritime internationale (OMI) ont également participé à l'atelier ainsi que des représentants du ERS/RAC (Centre d'Activité Régional / Télédétection environnementale).

11. Les organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales suivantes ont envoyé des observateurs à l'atelier:

- Marevivo
- Le Bureau méditerranéen d'information sur l'environnement et le développement durable (MIO-ECSDE)
- Le *Mediterranean Oil Industry Group (MOIG)*
- *Mediterranean SOS*
- Le Fonds mondial pour la protection de la nature (WWF)
- Le Centre régional d'assistance et de secours en cas de catastrophes naturelles (RCADR)

12. Des représentants de divers organismes scientifiques, techniques et politiques au niveau national, local et régional, de l'Italie et de la Croatie, ont également participé à cet atelier.

13. On trouvera à l'**Annexe I** du présent rapport la liste intégrale des participants.

PROGRAMME DE L'ATELIER DE TRAVAIL

14. Le REMPEC a préparé le programme de l'atelier (cf. **Annexe II**), sélectionné et invité les conférenciers devant traiter des principaux thèmes retenus pour cet atelier.

ORGANISATION DES TRAVAUX

15. En vue d'atteindre les objectifs de l'atelier, celui-ci a été organisé de telle sorte à allier séances plénières et groupes de travail, et a prévu la présentation d'un aéronef allemand utilisé dans la surveillance de la pollution par les navires en mer du Nord et dans la Baltique.

16. Les sessions plénières se tenaient à l'Auditorium ERF d'Ancône alors que les groupes de travail se réunissaient dans les salles de conférence du Sporting Hotel, également à Ancône. L'aéronef allemand a été exposé à l'aéroport de la même ville.

17. Des présentations sur principaux thèmes de l'atelier ont été faites en séance plénière la première journée. Dans la matinée de la deuxième journée, les participants ont visité l'aéronef de surveillance allemand avant de commencer, dans l'après-midi, leurs travaux scindés en trois groupes de travail. Ces travaux se sont poursuivis dans la matinée du 3^{ème} jour. Les résultats des délibérations des groupes de travail ont été présentés, débattus et approuvés lors d'une autre séance plénière le 3^{ème} jour.

18. Deux manifestations annexes ont également été organisées et sponsorisées par la région des Marches en marge de l'atelier. Elles se sont tenues en même temps que les sessions des groupes de travail pendant les deuxième et troisième journées. La première a porté sur les aspects environnementaux et économiques du bassin de l'Adriatique vus par ses provinces occidentales, la seconde étant consacrée au développement durable dans l'Adriatique.

LANGUES DE TRAVAIL

19. Les sessions plénières de l'atelier se sont déroulées en anglais, français et italien tandis que les groupes de travail s'exprimaient en anglais et en français. Un service d'interprétation simultanée a été assuré aussi bien pour les plénières que pour les trois groupes de travail. Le principal document de travail concernant le projet CLEANMED, que le REMPEC avait préparé avant l'atelier, était disponible dans les deux langues officielles du Centre, à savoir l'anglais et le français. Les autres documents ont été distribués dans leurs langues originales.

20. Le service et le matériel d'interprétation simultanée ont été fournis par la région des Marches au titre de sa contribution à l'atelier.

OUVERTURE DE L'ATELIER

21. L'atelier a été ouvert, au nom des organisateurs, le matin du 3 novembre 2004 à l'Auditorium ERF Ancône, par son coordinateur, le Commandant G. Matteini. L'orateur a souhaité la bienvenue aux participants avant de présenter le programme et les intervenants à la séance inaugurale.

22. M. V. D'Ambrosio, président de la région des Marches, a souhaité la bienvenue aux participants et mis l'accent sur l'importance que sa région accorde au problème de la pollution opérationnelle, notamment en mer Adriatique.

23. M. E. Giancarli, président de la province d'Ancône et M. F. Sturani, Maire d'Ancône, ont respectivement souhaité la bienvenue aux participants au nom de la Province et de la Ville avant de réitérer qu'Ancône était honorée d'abriter un atelier d'une telle importance et ont formé le vœu que ses travaux soient couronnés de succès.

24. M. F. Valentini a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Ministère italien de l'environnement.

25. M. P. Mifsud, Coordinateur du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) a confirmé, dans son discours inaugural, le grand intérêt que le PNUE/PAM accordent à la résolution du problème de la pollution opérationnelle en Méditerranée et mis l'accent sur la nécessité impérieuse de prendre des initiatives efficaces à l'échelle régionale. Il a saisi l'occasion pour relever que les questions de transport maritime et la Stratégie régionale pour la mise en œuvre du protocole "Prévention et Situation Critique" de 2002 figureront dans la Stratégie méditerranéenne du développement durable qui est en cours de formulation.

26. La session d'ouverture a été close par le Contre-amiral Roberto Patrino, directeur du REMPEC. L'orateur a salué les participants avant de réitérer l'importance de l'atelier en tant que première étape dans le traitement global de la prévention et de la lutte contre la pollution opérationnelle en Méditerranée, notamment au niveau régional.

1^{ère} Journée (3 novembre 2004) - SEANCE PLENIERE

27. Les séances plénières de l'atelier ont été présidées par l'Amiral R. Ferraro qui a entamé la séance en présentant les conférenciers programmés pour la 1^{ère} Journée.

28. Le Contre-amiral R. Patrino, directeur du REMPEC, fut le premier à prendre la parole. Il a présenté le thème de l'Atelier en décrivant le problème de la pollution opérationnelle en Méditerranée et a souligné la nécessité de prendre des actions appropriées immédiates en raison de l'augmentation prévue du trafic maritime dans le bassin méditerranéen.

29. Le professeur U. Leanza, de l'Université de Tor Vergata (Rome), a présenté le cadre juridique régional et international en faisant référence à la convention MARPOL 73/78 et au protocole "Prévention et Situation Critique" de 2002 en tant que principaux instruments juridiques traitant de la prévention et de la lutte contre la pollution opérationnelle en Méditerranée.

30. M. D. Silvestre, représentant le Secrétariat général de la mer (France), a parlé des dernières évolutions enregistrées dans la législation française relative à la protection de la Méditerranée contre la pollution par les navires, y compris la pollution opérationnelle. L'orateur a mis l'accent sur la création d'une Zone écologique protégée.

31. Dr F. Valentini, du Ministère italien de l'environnement, a développé les grandes lignes de la politique italienne en matière de prévention de la pollution opérationnelle du milieu marin et a ajouté que l'Italie était en train d'étudier la création de Zones écologiques protégées.

32. Le Capitaine U. Bustorff, du Commandement central de la pollution marine en cas de situation critique (Allemagne fédérale), a abordé les pratiques en vigueur en matière de surveillance aérienne dans le cadre de l'Accord de Bonn et de la Commission d'Helsinki avant d'exposer les

possibilités techniques de détection, par surveillance aérienne, de la pollution opérationnelle du milieu marin.

33. Le Dr O. Trieschmann, de l'Institut fédéral d'hydrologie (Allemagne), a abordé l'initiative de l'Union européenne qui a débouché sur la constitution d'un Groupe d'experts sur la télésurveillance de la pollution du milieu marin par des hydrocarbures. L'objectif principal du groupe, composé d'un réseau de correspondants nationaux désignés par les Etats membres de l'UE, est l'échange d'information, des connaissances et de l'expertise dans le domaine de la surveillance par satellite de la pollution par des hydrocarbures dans les zones marines à l'échelle européenne.

34. M. J. Ostergaard, Principal conseiller en pollution marine à la Direction de l'environnement marin de l'OMI, s'est penché sur l'application de MARPOL 73/78 et la collecte de preuves en vue de prévenir et de lutter contre la pollution opérationnelle du milieu marin.

35. M. T. De Lannoy, de la Direction générale de l'environnement de l'UE, a expliqué le rôle des mécanismes de l'Union en matière de prévention, de préparation à la lutte et de lutte contre la pollution marine par les navires, en faisant allusion spécifiquement à la mer Méditerranée.

36. Le Commandant G. Ferraro, de l'EC-JRC, a présenté les travaux réalisés à cette date en matière de surveillance par satellite de la pollution opérationnelle en Méditerranée. Il a présenté des résultats destinés à l'atelier, d'une récente étude effectuée en mer Adriatique.

37. M. D. Domovic, Administrateur de programme principal (REMPEC), a relevé l'importance du protocole "Prévention et Situation Critique" (2002) et de la Déclaration de Catane en tant que réponses régionales au problème de la pollution opérationnelle. Il a ensuite abordé la préparation de la Stratégie régionale pour la prévention et la lutte contre la pollution marine par des navires. Cette Stratégie comprend plusieurs mesures visant à réduire et, à terme, éliminer la pollution opérationnelle du milieu marin.

38. Il a également présenté la proposition de projet du REMPEC intitulée CLEANMED, ses objectifs et les activités qui seront réalisées dans le contexte de CLEANMED.

39. M. M. Rafanelli, du Conseil national italien de la recherche scientifique (CNR-IASI), a présenté le projet pilote CLEANMED-Italie qui vient compléter le projet CLEANMED proposé par le REMPEC.

40. M. M. Amagliani, Conseiller régional chargé de l'environnement dans la région des Marches, a présenté le projet DAMAC (*Difesa Ambientale Mare Adriatico e Comunicazione*) en tant qu'initiative des régions périphériques dans le cadre du programme financier EC-INTERREG.

2^{ème} Journée (4 novembre, matinée) - PRESENTATION DE L'AERONEF DE SURVEILLANCE ALLEMAND

41. Dans la matinée du 4 novembre 2004, les participants se sont rendus à l'aéroport d'Ancône où ils ont eu l'occasion de suivre un exposé sur l'aéronef allemand Dornier Do 228-212 LM. Cet appareil était équipé d'appareils de télédétection très sophistiqués et est utilisé par le Ministère allemand des transports – Lutte contre la pollution marine, pour la surveillance aérienne de la mer Baltique et de la mer du Nord.

42. L'équipage de l'appareil allemand était également dépêché sur place pour fournir aux participants des informations techniques détaillées sur les aspects opérationnels et techniques des instruments à bord.

2^{ème} Journée (4 novembre, après-midi) et 3^{ème} Journée (5 novembre, matinée) - GROUPES DE TRAVAIL

43. Trois séances de groupes de travail se sont déroulées au Sporting Hotel d'Ancône dans l'après-midi du 4 novembre et se sont poursuivies dans la matinée du 5 novembre 2004. Ces séances étaient consacrées à la discussion sur les activités que le REMPEC propose d'entreprendre sur les trois volets de la proposition de projet CLEANMED.

44. Les participants à ces groupes de travail ont eu l'occasion d'étudier les problèmes liés à la pollution opérationnelle par les navires en Méditerranée et à faire des remarques et des suggestions au REMPEC.

GROUPE DE TRAVAIL A

45. Le groupe de travail A avait pour objectif d'étudier le premier volet de la proposition de projet CLEANMED. Ce volet porte sur **l'amélioration du dispositif juridique pertinent dans les Etats méditerranéens.**

46. Le groupe de travail A était présidé par le Professeur T. Scovazzi, de l'Université Bicocca (Milan, Italie). Mme C. Pautrot (France) assurait les fonctions de *Rapporteur*.

47. Compte tenu des objectifs figurant dans la proposition de projet du REMPEC, des règles internationales adoptées par l'OMI, des directives et règlements européens et des législations nationales adoptées par Etats côtiers de la Méditerranée en matière de prévention et de lutte contre la pollution opérationnelle et de poursuite des contrevenants, l'Atelier a convenu de la nécessité d'entreprendre une action coordonnée dans différents domaines afin de garantir l'application et le renforcement de l'arsenal juridique existant en Méditerranée. Après avoir examiné les différents éléments qui contribuent à améliorer les systèmes juridiques nationaux dans la perspective de l'application et du renforcement des instruments juridiques internationaux portant prévention de la pollution opérationnelle par les navires, le groupe de travail A a formulé les propositions suivantes, qui ont été débattues et adoptées en plénière :

48. Pour asseoir des systèmes juridiques harmonisés dans l'ensemble des Etats de la Méditerranée, il a été jugé nécessaire de procéder à une évaluation des dispositifs juridiques nationaux en vue de recommander des ajustements, le cas échéant.

49. Pour garantir une action coordonnée par les autorités nationales compétentes de la région, les Etats côtiers de la Méditerranée mettront en place, à l'échelon national, une meilleure coordination et échange d'informations entre toutes les autorités concernées par la pollution opérationnelle par les navires, ainsi que parmi les centres nationaux d'intervention.

50. Sachant que certains pays ont déjà adopté des législations qui prévoient la création de Zones écologiques protégées (ZEP) au-delà de leurs eaux territoriales, l'atelier a convenu qu'il était nécessaire que toutes les Parties contractantes créent ce type de zones afin, ensuite, de constituer un réseau de ZEP en Méditerranée. Une telle initiative est de nature à renforcer la coopération entre les Parties contractantes pour poursuivre les contrevenants et empêcher que les pollueurs abusent de la situation des zones en haute mer où les législations nationales de répression des délits écologiques ne peuvent s'appliquer.

51. Des représentants de la Turquie et d'Israël ont fait part de leurs réserves estimant que cette question méritait davantage de réflexion.

52. L'atelier a convenu de la nécessité d'harmoniser des législations ad-hoc à l'échelon régional, insistant sur la poursuite des contrevenants, une fois le réseau de zones écologiques protégées mis en place.

53. Des mesures précises ont été discutées en vue de leur adoption. Il s'agit:

- du déroutement et l'immobilisation des navires;
- de l'extension de la responsabilité civile aux armateurs et/ou affrêteurs;
- de l'application de mesures secondaires telles que les interdictions professionnelles;
- de l'utilisation des recettes des amendes pour améliorer et renforcer les capacités des Etats à lutter contre la pollution opérationnelle par les navires;
- de la création d'un fonds spécial pour financer les activités de prévention et de lutte contre la pollution opérationnelle par des navires.

54. Les fonds nécessaires pour conduire les activités énumérées plus haut pourraient provenir du programme MEDA. En outre, la participation et le soutien des Etats côtiers, en partenariat avec le GEF, devraient être envisagés et encouragés.

GROUPE DE TRAVAIL B

55. Le groupe de travail B était chargé d'étudier le second volet de la proposition de projet CLEANMED concernant le **renforcement des ressources humaines et la poursuite des contrevenants.**

56. Le groupe de travail B était présidé par M. D. Silvestre (France) et le Dr. A. Laouira, de la délégation algérienne, a assuré les fonctions de Rapporteur.

57. Eu égard aux objectifs contenus dans la proposition de projet CLEANMED du REMPEC, il a été convenu que ces objectifs pourraient être atteints par le biais de séminaires/ateliers de travail pour le personnel technique/opérationnel ainsi que pour le personnel juridique/procureurs. Plus précisément le renforcement nécessaire des ressources humaines dans la région pourrait se concrétiser par l'organisation de 5 à 6 séminaires de 2-4 jours chacun, dans le cadre d'un programme de 3-4 ans, aux niveaux national, sous-régional et régional. L'atelier a estimé qu'il serait difficile de garantir la participation de hauts cadres en nombre suffisant si les séminaires/ateliers étaient plus longs. Dans ce contexte, le groupe de travail B a formulé les propositions suivantes qui ont été ensuite débattues puis adoptées en séance plénière.

58. Les séminaires/ateliers devraient intéresser des groupes ciblés dont, notamment, les juristes relevant des administrations nationales (ex. : transport maritime, environnement), des procureurs et des magistrats ainsi que des inspecteurs, des enquêteurs et le personnel technique des administrations nationales concernées (ex. : transport maritime, environnement).

59. Les séminaires/ateliers devraient être l'occasion pour les participants d'étudier en profondeur des thèmes précis, y compris des études de cas concrets, qui devraient servir à l'évaluation de l'ensemble des éléments de preuve. En outre, les séminaires/ateliers devraient permettre aux enquêteurs d'accéder à des informations à jour afin qu'ils puissent comprendre et mieux analyser les pièces à conviction, et qu'ils puissent avoir pour démarche le souci d'élaborer des procédures pour présenter les preuves aux tribunaux et informer les magistrats sur la collecte des preuves et leur pertinence.

60. Le groupe de travail B a réitéré, soutenu en cela par l'atelier, l'importance d'une plus grande sensibilisation des principaux acteurs quant aux moyens susceptibles d'apporter une plus grande efficacité aux poursuites engagées y compris, notamment, la création éventuelle de « zones écologiques protégées », la promulgation de règles et de pratiques opérationnelles. Le groupe de travail B a recommandé que l'étude de ces mesures soient insérées dans les séminaires/ateliers proposés.

61. Il a été convenu de suggérer aux Parties contractantes d'informer le REMPEC de leurs expériences respectives en ce qui concerne les points cités plus haut, et ce en vue de faciliter une meilleure préparation des ateliers et des séminaires.

62. L'atelier a suggéré la création d'une base de données pour la Méditerranée comprenant des études de cas, les preuves utilisées dans la poursuite des contrevenants, les jugements prononcés par les tribunaux, etc. La forme d'une telle base de données reste à définir.

63. Il a été également suggéré de créer un réseau Internet où les règles nationales et internationales, les autres documents pertinents ainsi que les critères nationaux de recevabilité des preuves seraient accessibles.

64. Pour conduire les activités pertinentes, 50% des fonds requis pourrait être recherchés auprès du GEF, à condition que le reste soit financé par les pays partenaires. Certains pays ont manifesté leur volonté de soutenir financièrement une partie des activités prévues au volet B. L'Atelier a

encouragé les Parties contractantes à contribuer de manière directe et indirecte (en nature) au financement du projet CLEANMED en général et de son volet B en particulier.

GROUPE DE TRAVAIL C

65. L'objectif principal du groupe de travail C était d'examiner le troisième volet de la proposition du projet CLEANMED concernant **la surveillance aérienne et le contrôle du trafic maritime par les techniques de télédétection en Méditerranée.**

66. Le groupe de travail C a été présidé par M. T. De Lannoy, de la Direction générale de l'environnement (EC-ENV). Le groupe a désigné Mme C. Farchi, du REMPEC, pour faire office de Rapporteur.

67. A la lumière des objectifs figurant dans la proposition de projet préparée par le REMPEC et après avoir pris connaissances des pratiques en vigueur en matière de surveillance aérienne de la Méditerranée (**Annexe III**), il a été convenu d'évaluer, en premier, le problème de la pollution opérationnelle dans le bassin méditerranéen afin de mieux cerner la situation qui y prévaut. Le groupe de travail C a formulé les propositions suivantes avant de les soumettre à la plénière qui les a étudiées et adoptées.

68. Pour recueillir des données sur les déversements d'hydrocarbures repérés en Méditerranée, l'atelier a adopté un modèle de rapport (Annexe IV) que chaque pays doit adresser au REMPEC, au moins une fois par an. Le REMPEC aura ensuite la charge de prendre les initiatives appropriées.

69. Ce modèle de rapport permettrait alors d'effectuer des études statistiques utiles et constituerait une base solide pour une meilleure prévention de la pollution opérationnelle en Méditerranée. Les données ainsi recueillies serviraient notamment à l'élaboration de relevés de densité des déversements d'hydrocarbures qui permettraient, à leur tour, d'identifier les zones de la Méditerranée les plus exposées aux risques de pollution. Les déversements repérés seront ensuite comparés aux informations provenant de l'analyse des images satellite archivées.

70. Ayant reconnu que la surveillance aérienne et par satellite sont des outils efficaces pour surveiller et protéger le bassin méditerranéen contre la pollution et compte tenu de la nécessité d'améliorer la situation prévalant actuellement en Méditerranée, l'atelier a suggéré de demander au REMPEC d'identifier les voies et moyens pour le financement de projets intéressant la surveillance aérienne et par satellite.

71. Il a été convenu qu'une coopération en matière de surveillance aérienne en Méditerranée était envisageable et que, dans ce cadre, l'utilisation conjointe de moyens de surveillance aérienne pourrait être la première étape dans cette direction.

72. L'atelier a convenu qu'il serait bon d'envisager en Méditerranée des activités de patrouille mixte et de code d'apparition d'hydrocarbures, à l'instar de ce qui se fait dans l'Accord de Bonn et la Convention de Helsinki.

73. Compte tenu des outils de prévision de la météorologie océanique qui ont déjà été développés pour la Méditerranée par INGV, dans le cadre des projets MFSTEP et ADRICOSM financés par la Commission européenne et le Ministère italien de l'environnement respectivement, l'Atelier a convenu d'une éventuelle collaboration et échange d'informations avec INGV.

74. Compte tenu des zones que le REMPEC a identifiées dans le projet CLEANMED, en vue d'y effectuer des projets pilotes pour les activités de surveillance, le groupe a également proposé d'y inclure la mer Adriatique et la zone maritime entre la France, Monaco et l'Italie.

75. Les aspects financiers seront abordés une fois que les informations sur les déversements d'hydrocarbures auront été recueillies et communiquées à l'aide du modèle de rapport élaboré par l'atelier.

MANIFESTATIONS EN MARGE DE L'ATELIER

76. Dans l'après-midi de la 2^{ème} journée et la matinée de la 3^{ème}, deux manifestations annexes ont été organisées par la région des Marches au Sporting Hotel et à l'Auditorium respectivement. Le programme de ces manifestations figure à l'**Annexe V** du présent document.

SEANCE PLENIERE (5 novembre 2004)

77. Dans l'après-midi du 5 novembre, une séance plénière a été organisée à l'Auditorium Ancône où les résultats des différents groupes de travail ont été présentés par leurs Présidents ou leurs Rapporteurs.

78. Les propositions de chacun des groupes de travail ont été adoptées par l'atelier pendant le temps imparti à la discussion.

CLÔTURE DE L'ATELIER

79. Le directeur du REMPEC a remercié les participants pour leurs contributions utiles et fructueuses et pour les résultats auxquels elles ont abouti.

80. Le président a déclaré l'atelier clos à 17H30 le vendredi 5 novembre 2004.

ANNEX(E) I

LIST OF PARTICIPANTS

LISTE DES PARTICIPANTS

ALBANIA / ALBANIE

MEJDIAJ Bajram

Chief of Legal Sector
Ministry of Environment
Rruga E Durrës, Nr. 27
Tirana

Tel: **+355 (4) 225 082**
Fax: **+355 (4) 270 625**
Email: **bmejdiaj@yahoo.com**

MALOKU Arben

Specialist
Chief of Maritime Transport Department
Ministry of Transport and Telecommunication
SHESHI "SKENDERBEJII"
S.S. Toptani Street Nr. 4
Tirana

Tel: **+355 (4) 220 479**
Fax: **+355 (4) 220 479**
Email: **beni2000al@yahoo.com**

ALGERIA / ALGERIE

LAOUIRA Abdelhafid

Conseiller
Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
Av. des Quatre Canons
Alger

Tel: **+213 (21) 432 857**
Tel (Mobile): **+213 (61) 501 886**
Fax: **+213 (21) 432 857**
E-mail: **alaouira@yahoo.fr**

KOURI Fateh

Chef de Bureau à la Sous-Direction du Développement
durable au Ministère des Affaires Etrangères
Direction Générale des Relations Multilatérales
Ministère des Affaires Etrangères
1 Place Mohamed Seddik Benyahia
Avenue de Pékin
El-Mouradia
Alger

Tel: **+213 (21) 50 42 07**
Fax: **+213 (21) 50 43 35**
E-mail: **--**

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE ET HERZEGOVINE

BABIC Enisa (Ms.)

Head of Department for Air Traffic, Waterway and Pipeline Transport
Ministry of Transport and Communications
Trg BiH 1
71 000 Sarajevo

Tel: +387 (33) 204 620
Fax: +387 (33) 204 765
E-mail: ebabic@mkt.gov.ba

ALIC Ramiza (Ms.)

Economist
Institute of Hydro-Engineering
1 Stjepana Tomica Street
P.O. Box 405
71000 Sarajevo

Tel: + 387 (33) 212 466
Fax: + 387 (33) 207 949
E-mail: ramiza.alic@heis.com.ba

CROATIA / CROATIE

MASTROVIC Margita (Ms.)

Head of Unit
Ministry of Environmental Protection, Physical Planning
and Construction
Marine and Coastal Protection Unit
Uzarska 2/1
51 000 Rijeka

Tel: +385 (51) 213 499
Fax: +385 (51) 214 324
E-mail: margita.mastrovic@mzopu.hr

LULIC KRIVIC Dubravka (Ms.)

Co-ordinator for Prevention of Sea Pollution
Ministry of Sea, Tourism, Transport and Development
Prisavlje 14,
10000 Zagreb

Tel: + 385 (1) 616 92 50
Fax: + 385 (1) 616 90 69
+ 385 (1) 619 59 56
E-mail: dubravka.krivic@pomorstvo.hr

BATUR Tomislav

Harbour Masters Office – Ploče
Trg Kralja Tomislava 24
20340 Ploče

Tel: + 385 (20) 679 008
Tel (Mobile): +385 (98) 427 501
Fax: + 385 (20) 679 008/ 678 621
E-mail: tomlav.batur@pomorstvo.hr

CROATIA / CROATIE (cont.)

JANKOVIC Bruno

Head of Terminal
Janaf Adriatic Pipeline
Ulica Grada Vulkovara, 14
Zagreb
CROATIA

Tel: +385 (51) 206 230
Fax: +385 (51) 842 273
E-mail: bruno.jankovic@janaf.hr

CYPRUS / CHYPRE

PELTEVI LOIZOY Chryssa (Ms.)

Merchant Shipping Officer (Legal and EU Affairs)
Department of Merchant Shipping
Ministry of Communication and Works
Kyllinis Street
Mesa Geitonia
4007 Lemesos

Tel: +357 (25) 848 100
Fax: +357 (25) 848 200
E-mail: cploizou@dms.mcw.gov.cy

PAPADOPOULOS Andreas

Fisheries and Marine Research Inspector
Department of Fisheries and Marine Research
Ministry of Agriculture, Natural Resources and Environment
Ariou Dimidriou 1
Paralimni

Tel: +357 (23) 834 170
Fax: +357 (23) 834 171
E-mail: --

EGYPT / ÉGYPTE

BORHAN Mohamed Aly

General Director of Coastal Zone Management
Egyptian Environment Affairs Agency (EEAA)
Cabinet of Ministers
30 Misr-Helwan Agricultural Road
Maadi, Cairo

Tel: +20 (2) 525 64 83
Fax: +20 (2) 525 64 94
E-mail: noscp@eeaa.gov.eg

EGYPT / ÉGYPTE (cont.)

HOSNY Abdel Monem

General Director of Environmental Development
Ministry of State for Environmental Affairs
Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA)
30 Misr-Helwan Agricultural Road
Maadi, Cairo

Tel: +20 (2) 525 64 52 (ext. 7612)
Fax: +20 (2) 525 64 94
E-mail: hosny2001@yahoo.com

ISMAIL Mahmoud Mohamed

General Manager of Special Assignments & Environmental Disasters Managements
Ministry of State for Environmental Affairs
Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA)
30 Misr-Helwan Agricultural Road
Maadi, Cairo

Tel: + 20 (2) 525 64 91
Fax: + 20 (2) 525 64 94
Email: mahmoud_S51@yahoo.com

EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPEENNE

De LANNOY Thomas

Administrator
DG Environment D.3 BU-9 2/185
Civil Protection Unit – A5
European Commission
200 rue de la Loi
1049 Brussels
BELGIUM

Tel: +32 (2) 29 86 796
Fax: +32 (2) 29 90 314
E-mail: thomas.de-lannoy@cec.eu.int

FRANCE / FRANCE

SILVESTRE Daniel

Chargé de mission
Secrétariat Général de la Mer
Service du Premier Ministre
16, Boulevard Raspail
75007 Paris

Tel: +33 (1) 53 63 41 53
Fax: +33 (1) 53 63 41 78
E-mail: daniel.silvestre@sgmer.pm.gouv.fr

FRANCE / FRANCE (cont.)

CASTANIER Jean-Paul

Direction Générale des Douanes
Bureau Aéronaval des Douanes
8 Rue Eugène Varlin
BP 88732
F-44187 Nantes Cédex 4

Tel: +33 (2) 51 84 43 16
Fax: +33 (2) 40 69 53 07
E-mail: jean-paul.castanier@douane.finances.gouv.fr

PAUTROT Cathy

Vice Procureur
Tribunal de grande instance de Marseille
Ministère de la Justice France
6 rue Joseph Autran
13006 Marseille

Tel: +33 (4) 91 15 50 24
Fax: +33 (4) 91 15 53 91
E-mail: cathy.pautrot@justice.fr

GREECE / GRECE

STOURNARAS Panagiotis

H.C.G. Helicopters Squadron
Hellenic Coast Guard
Ministry of Mercantile Marine
Marine Environment Protection Division
150 Lampraki Street
Piraeus

Tel: +30 (210) 419 13 51
Fax: +30 (210) 422 04 40
+30 (210) 422 04 41
E-mail: dpthap@mail.yen.gr

MARKOULAKIS Stylianos

Port Authority of Elefsis
Hellenic Coast Guard
Ministry of Mercantile Marine
V. Anellopoulos 10 Street
Elefsis

Tel: +30 (210) 556 09 07
Fax: +30 (210) 554 79 80
E-mail: elaf@mail.yen.gr

KORIZIS Konstantinos

Port Authority of Piraeus
Marine Environment Protection Division
Ministry of Mercantile Marine
Acti Miaouli 50
18510 Piraeus

Tel: +30 (210) 459 32 25
Fax: +30 (210) 459 31 70
E-mail: dious-korizis@mail.gr

ISRAEL / ISRAEL

STERNBERG Eliezer

Deputy Director
Administration of Shipping and Ports
Ministry of Transport
15a Pal Yam Street
P.O. Box 806
Haifa 31999

Tel: **+972 (4) 863 20 80**
Fax: **+972 (4) 863 21 18**
E-mail: techni@mot.gov.il

UTITZ Nimrod

Deputy Director
Marine and Coastal Environment Division
Ministry of the Environment
15a Pal-Yam st.
P.O. Box 811
Haifa 31007

Tel: **+972 (4) 863 35 00**
Fax: **+972 (4) 863 35 20**
E-mail: nimrod@sviva.gov.il

SAHLIT Iris (Ms.)

Legal Advisor
Marine and Coastal Environment Division
Ministry of the Environment
Kanfei Nesharim Street No. 5
Jerusalem

Tel: **+972 (4) 863 35 00**
Fax: **+972 (4) 863 35 20**
E-mail: irissh@sviva.gov.il

ITALY / ITALIE

VALENTINI Francesco

Director
Division for Prevention and Response to Marine Pollution
Ministry of Environment
Via Cristoforo Colombo, 44
00147 Rome

Tel: **+ 39 (06) 57 22 34 16**
Fax: **+ 39 (06) 57 22 34 72**
E-mail: Giangreco.Roberto@minambiente.it

ITALY / ITALIE (cont.)

CARLONE Nicola

Head of Planning Office (3rd Department – Plans and Operation)
Italian Coast Guard – General Headquarters
Viale dell'Arte, 16
00144 Rome

Tel: + 39 (06) 5908 48 83
Fax: + 39 (06) 5908 49 30
Email: nicola.carlone@infrastrutturetrasporti.it

MAGNIFICO Tommaso

Ministry of Environment
Via Cristoforo Colombo, 44
00147 Rome

Tel: + 39 (06) 57 22 34 16
Fax: + 39 (06) 57 22 34 72
E-mail: --

LEBANON / LIBAN

WEHBE Samih

Ministry of Environment
P.O. Box 70 -1091
Antelias - Beirut

Tel: + 961 (4) 52 22 22
Tel: +961 (3) 434 346
Fax: + 961 (4) 52 50 80
E-mail: s.wehbe@moe.gov.lb

AL HACHEM Michel

Navy Officer
Ministry of Defence
Ibeil-bibloss-Kartaboon Street
Beirut

Tel: +961 (1) 58 33 60
+961 (3) 30 38 32
Fax: +961 (1) 897 262
E-mail: michhash@hotmail.com

EID Elie

President
Navy Group Co. Ltd.
Charles Helou Avenue
Sehnaoui Building
1st Floor, App 15
Beirut

Tel: +961 (1) 585 681
+961 (3) 469 700
Tel (Mobile): +961 (3) 292 990
Fax: +961 (1) 566 753
E-mail: ege_1@hotmail.com
navygroup@inco.com.lb

MALTA / MALTE

TONNA-LOWELL Stephen

Senior Counsel for the Republic
Attorney General's Office
The Palace
Palace Square
Valletta

Tel : +356 21 225 401
Fax: --
Email: stephen.tonna-lowell@gov.mt

SPITERI Claudio

Battalion 2nd in Command
Armed Forces of Malta
HQ 2 Regiment
Luqa Barraks
Luqa CMR 02

Tel : +356 21 824 212/4
Tel (Mobile): +356 99 47 38 24
Fax : +356 21 692 876
Email: claudio.spiteri@gov.mt

MONACO / MONACO

BOUCHET Pierre

Adjoint Directeur
Direction des Affaires Maritimes
Quai Jean Charles Rey
B.P. 468
MC-98012 Monaco Cedex

Tel: +377 (-) 93 15 86 78
Fax : +377 (-) 93 15 37 15
Email: pbouchet@gouv.mc

LEBLANC Philippe

Commandant de la Division de Police Maritime et Aéroportuaire
Suaete Publique Monaco
14 Quai Antoine 1^{er}
98000 Monaco

Tel: +377 (-) 93 15 30 16
Fax : +377 (-) 93 15 22 45
Email: dpma@gouv.mc

MOROCCO / MAROC

DAHOU Mohamed

Chef de Service des Stratégies d'Intervention
Ministère chargé de l'Aménagement du Territoire,
de l'Eau et de l'Environnement,
Secrétariat d'Etat chargé de l' Environnement
2 rue Om Errabie
Agdal Rabat

Tel: **+212 (37) 68 10 02**
Tel (Mobile): **+212 61 18 93 77**
Fax: **+212 (37) 77 26 58 (37) 77 27 56**
E-mail: mdahou1@caramail.com
dpsi@minenv.org.ma

BOUGMA Mohamed

Administrateur à la Direction de la Surveillance
et de la Prévention des risques
Département de l'Environnement
2 rue Om Errabie
Agdal Rabat

Tel : **+212 (37) 10 02**
Tel (Mobile): **+212 72 42 64 13**
Fax: **+212 (37) 77 88 25**
E-mail: bougma@caramail.com

EL FADLI Ahmed

Chef du Quartier Maritime du Port de Tanger
Délégation des Affaires Maritimes Tanger
2 Rue Cadiz
Tanger

Tel (Mobile): **+212 66 08 88 83**
Fax: **+212 (39) 93 86 09**
E-mail: elfadli-ahmed@yahoo.fr

SERBIA AND MONTENEGRO / SERBIE ET MONTENEGRO

KNEŽEVIĆ Jelena (Ms)

Advisor in the Environment Protection
Ministry of Environmental Protection and Physical Planning
P.C. Vectra, Rimski Trg
81000 Podgorica
Montenegro

Tel: **+381(81) 482 313**
+381(67) 255 604
Fax: **+381(81) 234 131**
E-mail: jelenak@mn.yu

SERBIA AND MONTENEGRO / SERBIE ET MONTENEGRO (cont.)

RAKOČEVIĆ Veljko

Senior Advisor
Maritime Safety Organization
Directorate for Maritime Safety
Maršala Tita br.7
85000 Bar
Montenegro
Tel: **+381 (85) 313 240**
Fax: **+385 (85) 313 274**
Email : **msa.intreg@cg.yu**

RAJKOVIĆ Anka (Ms.)

Advisor
Maritime Safety Department
Maršala Tita br.7
85000 Bar

Tel : **+381 (85) 317 958**
Fax: **+385 (85) 313 274**
Email : **anarajkovic@yahoo.com**

SLOVENIA / SLOVENIE

PERKOVIC Marko

Head of Maritime Department
University of Ljubljana
Faculty of Maritime Studies and Transportation
Pot pomorščakov 4
6320 Potorož

Tel: **+386 (4) 134 45 69**
Fax: **+386 (5) 676 71 30**
E-mail: **marko.perkovic@ffp.edu**

DEKLEVA Ivan

Port State Control Inspector
Ministry of Transport and Communications
The Slovenian Maritime Directorate
Ukmarjev trg 2
6000 Koper

Tel: **+386 (5) 66 321 40**
Fax: **+386 (5) 66 321 45**
E-mail: **ivan.dekleva@gov.si**

BRICELJ Mitja

Director - Water Department
Ministry of Environment, Spatial Planning and Energy
Dunajska cesta 48
1000 Ljubljana

Tel: **+386 (1) 478 73 84**
Fax : **+386 (1) 478 74 19**
E-mail: **mitja.bricelj@gov.si**

SPAIN / ESPAGNE

RODRIGUEZ CARBONELL Sergio

Head of Marine Environment Protection
Spanish Maritime Safety Agency
Ministry for Development
Fruela, 3
28011 Madrid

Tel: **+34 (91) 755 91 00**
Mob: **+34 63 005 9562**
Fax: **+34 (91) 755 91 09**
E-mail: **lcc@sasemar.es**

MARTIN PARTIDA Itziar (Ms.)

Maritime Technician
Marine Pollution Department Directorate
General Merchant Marine
C/Ruiz de Alarcon, 1
28017 Madrid

Tel: **+34 (91) 597 90 42**
Fax: **+34 (91) 597 92 35**
Email: **impartida@mfom.es**

SYRIA / SYRIE

DAYOUB Ali

Head of Marine Anti-Pollution Department
General Directorate of Ports
Ministry of Transport
P.O. Box 505,
Al Gazair Street
Lattakia

Tel: **+963 (41) 473 876**
+963 (41) 473 333
Tel (Mobile): **+963 93 738 625**
Fax: **+963 (41) 47 58 05**
E-mail: **danco@net.sy**

SHAHADEH Hussein

Head of Survey and Treatment Section in
Anti-pollution Department
General Directorate of Ports
Ministry of Transport
P.O. Box 505,
Al Gazair Street
Lattakia

Tel: **+963 (41) 473 876**
+963 (41) 473 333
Fax: **+963 (41) 47 58 05**
E-mail: **danco@sy.net**

SYRIA / SYRIE (cont.)

ASSAF George

Head of Legal Affairs for General Commission for Environmental Affairs
Ministry of Local Administration and Environment
Mazraa, (Next to Iman Mosque)
P.O. Box 3773
Damascus

Tel: **+963 (11)** 442 12 41
Fax: **+963 (11)** 446 10 79
E-mail: env.min@net.sy

TUNISIA / TUNISIE

BOUGUERRA Larbi

Expert/Sous Directeur Controle
Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE)
Rue du Cameroun
B.P. 52
1002 TUNIS Belvédère

Tel: **+216 (71)** 84 71 22, 282 060
Tel (Mobile): **+216 (71)** 98 621 863
+216 (71) 84 80 69
E-mail: pol@anpe.nat.tn

EL HOUIMEL Khaled

Magistrat de la République au Tribunal
de première instance de Grombalia

Tel: **+216 (72)** 255 350
Fax: **+216 (72)** 257 284
Email: --

ESSID Moncef

Chef du Brigade Protection Civile
Office National de la Protection Civile
Gouvernorat de Zargis
Zargis

Tel: **+216 (75)** 692 255
Fax: **+216 (75)** 692 255
Email: --

TURKEY / TURQUIE

ONUR Saniye (Ms.)

Head of Marine Environment Department
General Directorate for Maritime Transport
Undersecretariat for Maritime Affairs
GMK Bulvari No.128
Maltepe – Ankara

Tel: **+90 (312) 232 38 49-50-51 (ext.2533)**
+90 (312) 232 09 22
Fax: **+90 (312) 231 33 06**
E-mail: saniye.onur@denizcilik.gov.tr

ARSLAN Meryem (Ms.)

Chemical Engineer
Ministry of Environment and Forestry
General Directorate of Environmental Management
Marine and Coastal Area Department
Mediterranean and Aegean Branch
Eskisehir Yolu 8 Km
06100 Ankara

Tel: **+90 (312) 287 9963/(Ext.2016)**
Fax: **+90 (312) 285 58 75**
Email: jmeryem@yahoo.com
marslan@cevre.gov.tr

OZKAN Cengiz

Ship Inspector (Ocean Going Master)
Maritime Undersecretariat Directorate
District of Istanbul Directorate
Meclisi Mebusan Cad. No. 151
Findilli - Istanbul

Tel: **+90 (212) 249 21 97**
+90 (212) 249 21 98
Fax: **+90 (212) 293 42 97**
E-mail: n/a

UNITED NATIONS ORGANIZATIONS
ORGANISATIONS DES NATIONS-UNIES

UNEP / CO-ORDINATING UNIT FOR THE MEDITERRANEAN ACTION PLAN (MAP)
PNUE / UNITE DE COORDINATION DU PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE (PAM)

MIFSUD Paul

Co-ordinator
Co-ordinating Unit for the MAP (MEDU)
48, Vas. Konstantinou Avenue
P.O. Box 18019
1610 Athens
GREECE

Tel: **+30 (210) 72 73 123**
Fax: **+30 (210) 72 53 196/7**
E-mail: paul.mifsud@unepmap.gr

BARIC Ante

Project Manager
Global Environmental Facility (GEF)
UNEP/MAP
48, Vas. Konstantinou
11635 Athens, GREECE

Tel: **+30 (210) 72 73 102**
Fax: **+30 (210) 72 53 196/7**
Email: abaric@unepmap.gr

INTERNATIONAL MARITIME ORGANIZATION (IMO)/ORGANIZATION MARITIME INTERNATIONALE (OMI)

OSTERGAARD John

Senior Advisor on Marine Pollution
Marine Environment Division
International Maritime Organization
4 Albert Embankment
London SE1 7SR
U.K.

Tel: **+44 (20) 7587 3223**
Fax: **+44 (20) 7587 3210**
E-mail: jostergaard@imo.org

REPRESENTATIVES FROM REGIONAL ACTIVITY CENTRES OF MAP
REPRESENTANTS DES CENTRES D'ACTIVITES REGIONALES DU PAM

REGIONAL ACTIVITY CENTRE FOR ENVIRONMENT REMOTE SENSING (RAC/ERS)

ILLUMINATO Sergio

Director
RAC/ERS
Via G. Giusti, 2
90144 PALERMO
ITALY.

Tel: +39 (91) 34 23 68
Fax: +39 (91) 30 85 12
E-mail : ctmrac@tin.it

WORKSHOP CHAIRPERSON AND SPEAKERS

CHAIRPERSON

FERRARO Renato

Former General Commandant
of the Italian Coast Guard
Via Acerenza 36/38
I-00178 Rome,
ITALY

Tel: +39 (06) 718 0181
Tel (Mobile): +39 (328) 676 67 17
Fax: +39 (06) 718 0181
Email: renato.ferraro@libero.it

SPEAKERS – REMPEC

PATRUNO Roberto

Director

DOMOVIC Darko

Senior Programme Officer, OPRC

REMPEC
Manoel Island
Gzira GZR 03
MALTA

Tel: +356 21 33 72 96/7/8
Fax: +356 21 33 99 51
E-mail: rempec@rempec.org

IMO

OSTERGAARD John

Senior Advisor on Marine Pollution
Marine Environment Division
International Maritime Organization
4 Albert Embankment
London SE1 7SR
U.K.

Tel: **+44 (20) 7587 3223**
Fax: **+44 (20) 7587 3210**
E-mail: jostergaard@imo.org

Joint Research Centre (JRC)

FERRARO Guido

Principal Administrator
Joint Research Centre (JRC)
European Commission
Institute for the Protection and Security of the Citizen (TP 723)
21020 Ispra
ITALY

Tel: **+39 (0332) 789 488**
Fax: **+39 (0332) 785 469**
Email: guido.ferraro@jrc.it

LEANZA Umberto

"Tor Vergata" University
Department of International Law
Via Lucullo, 11
00187 Rome
ITALY

Tel: **+39 (06) 474 12 18**
Fax: **+39 (06) 488 57 20**
Email: dirittoint@caltanet.it

SCOVAZZI Tullio

Professor of International Law
Faculty of Law
University of Milano – Bicocca
Via Alfonso Cossa, 29
20138 Milan,
ITALY

Tel: --
Fax: **+39 (02) 761 01 49**
Email: tullio.svovazzi@unimib.it

SPEAKERS (cont.)

RAFANELLI Maurizio

Ricercatore Scientifico
Consiglio Nazionale delle Ricerche
Istituto de Analisi dei Sistemi ed Informatica
"Antonico Rubertini " (IASL)
Viale Manzoni 30
00185 Rome
ITALY

Tel. **+39 (06) 771 64 61**
Fax **+39 (06) 771 64 61**
Email: rafanelli@iasi.cnr.it

AMAGLIANI Marco

Regione Marche
Via Tiziano, 44
60125 Ancona
ITALY

Tel. **+39 (071) 806 36 89**
Fax **+39 (071) 806 30 34**
Email: marco.amagliani@regione.marche.it

De LANNOY Thomas

Administrator
DG Environment D.3 BU-9 2/185
Civil Protection Unit – A5
European Commission
200 rue de la Loi
1049 Brussels
BELGIUM

Tel: **+32 (2) 29 86 796**
Fax: **+32 (2) 29 90 314**
E-mail: thomas.de-lannoy@cec.eu.int

SILVESTRE Daniel

Chargé de mission
Secrétariat Général de la Mer
Service du Premier Ministre
16, Boulevard Raspail
75007 Paris

Tel: **+33 (1) 53 63 41 53**
Fax: **+33 (1) 53 63 41 78**
E-mail: daniel.silvestre@sgmer.pm.gouv.fr

VALENTINI Francesco

Director
Division for Prevention and Response to Marine Pollution
Ministry of Environment
Via Cristoforo Colombo, 44
00147 Rome

Tel: **+ 39 (06) 57 22 34 16**
Fax: **+ 39 (06) 57 22 34 72**
E-mail: Giangreco.Roberto@minambiente.it

SPEAKERS (cont.)

TRIESCHMANN Olaf

Chairman of European Group of Experts on Satellite Monitoring and Assessment of sea based oil pollution (EGEMP)

Federal Institute of Hydrology

Mainzer Tor 1

56068 Koblenz

GERMANY

Tel: +49 261 1306-5395
Fax : +49 261 1306-5672
Email: Trieschmann@bafg.de

BUSTORFF Ulf

Section Head responsible for Marine Pollution Control at Sea and for Aerial Reconnaissance

Havariekommando

Sonderstelle des Bundes und der Küstländer

Im Hause WSA Cuxhaven

Am alten Hafen 2

27472 Cuxhaven

GERMANY

Tel: +49 (047) 21.567.480
Fax : +49 (047) 21 567 490
Email: Ubustorff@havariekommando.de

MEDITERRANEAN ACTION PLAN PARTNERS
PARTENAIRES DU PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERANEE

MEDITERRANEAN INFORMATION OFFICE FOR ENVIRONMENT, CULTURE AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT (MIO-ECSD)

TOMASSINI Barbara (Ms.)

Programme Officer
MIO-ESCDE
28 Tripodon Street
10558 Athens
GREECE

Tel: +30 (210) 324 74 90
+30 (210) 324 72 67
Fax: +30 (210) 331 71 27
E-mail: mio-ee-env@ath.forthnet.gr

POMÉ Alessandra (Ms.)

Consultant
Mediterranean Programme Office
World Wildlife Fund for Nature (WWF – Italy)
Via Po 25/c
00198 Rome
ITALY

Tel: +39 (06) 844 9 71
Fax: +39 (06) 841 38 66
E-mail: apome@wwfmedpo.org

OTHER INTERNATIONAL ORGANIZATIONS

REGIONAL CENTER FOR ASSISTANCE AND DISASTER RELIEF (RCADR)

BRITVIĆ Ranko

Director
Regional Centre for Assistance and Disaster Relief (RCADR)
Vojarna Knez Trpimir 4
21221 Divulje
CROATIA

Tel: + 385 (21) 309 628
Fax: + 385 (21) 309 644
E mail: ranko.britvic@rcadr.org

BILIĆ Martin

Senior advisor
Regional Centre for Assistance and Disaster Relief (RCADR)
Vojarna Knez Trpimir 4
21221 Divulje
CROATIA

Tel: + 385 (21) 309 628
Fax: + 385 (21) 309 644
Email: info@rcadr.org

NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
ORGANISATIONS NON-GOUVERNMENTALES

ISTITUTO NAZIONALE DI GEOFISICA E VULCANOLOGIA (INGV)

COPPINI Giovanni

Istituto Nazionale di Geofisica e Vulcanologia (INGV)
Via Donato Creti 12
40128 Bologna
ITALY

Tel: **+39 (051) 415 14 12**
Fax: **+39 (051) 415 14 99**
Email: coppini@bo.ingv.it

MAREVIVO

GUERRIERI Giovanni

Responsabile Rapporti Internazionale
MAREVIVO Associazione Ambientalista
Lungotevere A. da Brescia, n.100
Scalo de Pinedo
00196 Rome
ITALY

Tel: **+39 (06) 320 29 49**
Fax: **+39 (06) 322 25 64**
E-mail: marevivo@marevivo.it

MEDITERRANEAN OIL INDUSTRY GROUP (MOIG)

DHAOUI Ridha

Director
Mediterranean Oil Industry Group (MOIG)
B2.2 Résidence Dar Maghreb
Berges du lac
1053 Tunis
TUNISIA

Tel **+216 (71) 965 359**
Fax: **+216 (71) 965 192**
E-mail: dhaoui.moig@planet.tn

OBSERVERS

DI GIACOMOANTONIO Marco

Studio tecnico peritale e di consulenza
Attività marittime portuali e di navigazione interna
Studio GM
00136 Rome
ITALY

Tel : **+39 (06)** 39 03 02 57
Fax : **+39 (06)** 39 88 63 08
E-mail : info@studiogmonline.com

KOZULIĆ Niko

Otočki Sabor
M. Krleža Nr. 11A
Zadar
CROATIA

Tel : **+385 (0)** 23 372 541
Fax : **+385 (0)** 23 251 880

KOZULIĆ Nives

Director
Zadarska Županiya
M. Krleža Nr. 11A
Zadar
CROATIA

Tel : **+385 (0)** 23 254 900
Fax : **+385 (0)** 23 251 880

MEZIĆ Davorka

Journalist
Slobodna Dalmacija
Narodni TRG Nr. 5
Zadar
CROATIA

Tel: **+385 (0)** 23 311 555
Fax: --
E-mail : zadar@slobodnadalmacija.hr

RAMOV Igor

Ecologist
Zavod Za Prostorno Planiranje Zadarska Županiya
Braće Vranjanin Nr. 11
23000 Zadar
CROATIA

Tel : **+385 (0)** 23 254 900
Fax : **+385 (0)** 23 251 880
E-mail : zuz@zd.htnet.hr

MORUCCI Carlo

Technical responsible
CASTALIA ECOLMAR SCpA
Via Ostiense Nr. 131/L
Rome
ITALY

Tel **+39 (06)** 570221
Fax : **+39 (06)** 5702235
E-mail : carlo.morucci@castaliaecolmar.com

DIAKATOS Stratos

Mediterranean S.O.S.
G. Dini Nr. 12
61029 Urbino
ITALY

Tel **+39 (333)** 9987641
Fax: --
E-mail : stratosdiakatos@yahoo.it

RICCI Roberto

Funzionario
Regione Abruzzo
Via Catullo Nr. 2
Pescara
ITALY

Tel **+39 (085)** 65341
Fax : **+39 (085)** 60297
E-mail: --

MAINARDI Angelo

Capitano di Vascello
C.S.M. del Dipartimento Marittimo dell'Adriatico
Via Rodi Nr. 1
Ancona
ITALY

Tel **+39 (071)** 5931601
Fax: --
E-mail: --

BURGIO Calogero Giuseppe

Consulente tecnico
SEPORT SrL
Via Aurelia Nord km 74+400
Civitavecchia
ITALY

Tel **+39 (0766)** 23587
Fax : **+39 (0766)** 23781
E-mail : seportcivit@tiscali.it

MASINI Laura

Biologa
Istituto Zooprofilattico Sperimentale Umbria e Marche
Via Cupa di Posatora Nr. 5
60126 Ancona
ITALY

Tel **+39 (071)** 41760
Fax : **+39 (071)** 42758
E-mail : l.masini@pg.izs.it

ROBBE Nils

Remote Sensing Scientist
OPTIMARE SensorSysteme AG
Am Luncort Nr. 15a
27572 Bremerhaven
GERMANY

Tel: **+49 (47)** 148361-0
Fax: --
E-mail : nils.robbe@optimare.de

CAPORALE Nicola

Funzionario
Regione Abruzzo
Via Catullo Nr. 2
Pescara
ITALY

Tel **+39 (085)** 65341
Fax : **+39 (085)** 60297
E-mail : nicola.caporale@regione.abruzzo.it

MUSOLINO Antonio

Capitaneria di Porto
Via G. Mameli Nr. 15
Pesaro
ITALY

Tel **+39 (0721)** 32186
Fax : **+39 (0721)** 33420
E-mail : antoniomusolino@msn.com

SECRETARIAT / SECRETARIAT

**REGIONAL MARINE POLLUTION EMERGENCY RESPONSE CENTRE FOR THE
MEDITERRANEAN SEA (REMPEC)
CENTRE REGIONAL MEDITERRANEEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE CONTRE LA
POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

PATRUNO Roberto

Director

DOMOVIC Darko

Senior Programme Officer (OPRC)

FARCHI Cristina

CLEOPATRA Project Officer

STELLINI Doreen

Documentalist

REMPEC

Manoel Island

Gzira GZR 03

MALTA

Tel: **+356** 21 33 72 96/7/8

Fax: **+356** 21 33 99 51

E-mail: rempec@rempec.org

WORKSHOP CO-ORDINATOR

MATTEINI Guido

Studio tecnico peritale e di consulenza

Attività marittime portuali e di navigazione interna

Studio GM

00136 Rome

ITALY

Tel **+39 (06)** 39 03 02 57

Fax : **+39 (06)** 39 88 63 08

E-mail : info@studiogmonline.com

ANNEXE II

PROGRAMME

JOUR 1 **mercredi 3 novembre 2004**

AUDITORIUM

08h30 – 09h00	Inscription des participants	
09h00 – 10h00	Cérémonie d'ouverture	Région Marche Municipalité d'Ancona Ministère de l'Environnement (Italie) PNUE/PAM REMPEC

Plénière

Président:	Amiral. R. Ferraro	
10h00 – 10h25	Présentation du sujet de l'atelier La pollution opérationnelle en Méditerranée	Contre-amiral R. Patrino (Directeur du REMPEC)
10h25 – 10h50	Cadre juridique au niveau international et régional	Prof. U. Leanza Université Tor Vergata-Rome
10h50 – 11h10	<i>Pause - café</i>	
11h10 – 11h35	L'initiative française en Méditerranée	M. D. Silvestre Secrétariat Général de la Mer (France)
11h35 – 12h00	La politique italienne en matière de prévention de la pollution marine opérationnelle	Dr. F. Valentini Ministère de l'Environnement (Italie)
12h00 – 12h20	L'expérience allemande en matière de surveillance aérienne dans le cadre de l'Accord de Bonn et la Commission d'Helsinki	Capt. Ulf Bustorff (Allemagne)
12h20 – 12h35	Groupe d'experts sur la surveillance satellitaire des déversements d'hydrocarbures	Dr. O. Trieschmann (Allemagne)
12h35 – 13h00	La mise en application de MARPOL 73/78 et autres dispositions de l'OMI, la façon de traiter la pollution opérationnelle	M. J. Ostergaard (OMI)
13h00 – 14h30	<i>Déjeuner</i>	

14h30 – 14h50	Le rôle de l'Union européenne en Méditerranée en matière de prévention, de préparation à la lutte et de lutte contre la pollution marine par les navires	M. T. De Lannoy EC-DG ENV)
14h50 – 15h25	Surveillance par satellite de la pollution opérationnelle en Méditerranée	Cdt. G. Ferraro (EC-JRC)
15h25 – 15h50	La Stratégie régionale comme une solution au problème. Protocole Prévention et Situation Critique 2002 – Déclaration de Catane 2003	M. Darko Domovic (REMPEC)
15h50 – 16h20	<i>Pause - café</i>	
16h20 – 16h45	Le projet CLEANMED	M. Darko Domovic (REMPEC)
16h45 – 17h05	Le projet CLEANMED-Italie	M. M. Rafanelli (CNR-IASI, Italie)
17h05 – 17h30	Les initiatives dans les régions périphériques: le projet DAMAC	M. M. Amagliani Région Marche

JOUR 2 jeudi 4 novembre 2004

AEROPORT D'ANCONA

10h00 – 12h.00	Présentation de l'aéronef allemand utilisé dans les activités de surveillance aérienne en mer	Capt. Ulf Bustorff
----------------	---	--------------------

HOTEL SPORTING

13h00 – 14h30	<i>Déjeuner</i>	
---------------	-----------------	--

Groupes de travail

14h30 – 17h30	<u>Groupe de travail A</u> Projet CLEANMED L'amélioration du cadre législatif dans les pays méditerranéens Présidé par le Prof. T. Scovazzi, Université de Bicocca - Milano	
	<u>Groupe de travail B</u> Projet CLEANMED Renforcement des ressources humaines (poursuite des contrevenants) Présidé par M. D. Silvestre Sujet présenté par M. Darko Domovic (REMPEC) Rapporteur Algérie	

Groupe de travail C

Projet CLEANMED

La surveillance aérienne et du trafic maritime dans la mer Méditerranée par les techniques de télédétection (observation terrestre)

Présidé par M. T. De Lannoy (EC-ENV)

Sujet présenté par Cdt. G. Ferraro (EC-JRC)

Rapporteur REMPEC

Groupe de travail D

Projet CLEANMED-Italie

La surveillance du trafic maritime au-delà les côtes italiennes

Présidé par CNR (Italie)

Manifestation en marge

Annexe V

JOUR 3 **vendredi 5 novembre 2004**

HOTEL SPORTING

09h30 – 13h00 Groupes de travail
(cont.)

AUDITORIUM

Manifestation en marge

Annexe V

13h00 – 14h30

Déjeuner

Plénière

Président: Amiral R. Ferraro

14h30 – 15h30 Rapports des groupes de travail

Rapporteurs

Pause - café

15h30 – 17h30

Table Ronde

Cérémonie de clôture

Conférenciers
Présidents des groupes de travail
Région Marche
REMPEC
Ministère de l'Environnement Italien

ANNEXE III

PRATIQUES ACTUELLES CONCERNANT LA SURVEILLANCE AERIENNE EN MEDITERRANEE

Pays qui ont assisté au groupe de travail C: Croatie, Chypre, Egypte, France, Grèce, Liban, Malte, Serbie et Monténégro, Slovénie, Espagne, Syrie, Tunisie et Turquie avec la participation de la Commission européenne.

Chypre – Une surveillance aérienne n'est pas encore en cours, puisque seuls des navires sont utilisés pour la détection de déversements d'hydrocarbures. Cependant, un projet pour une future surveillance aérienne est en discussion.

Croatie – La détection de déversements d'hydrocarbures est effectuée par des navires en coopération avec des aéronefs civils.

Egypte – Les données concernant la détection de déversements d'hydrocarbures proviennent de sources différentes (aéronefs, marine, navires commerciaux, navires de pêche). Il n'y a pas d'aéronefs spécifiques de surveillance mais les strictes mesures de communication entre la marine, les forces aériennes et d'autres sources permettent la collecte de donnée sur les déversements d'hydrocarbures. Deux fois par an des calculs sont effectués afin de produire des statistiques.

France – La surveillance aérienne est effectuée conjointement par la Marine et la Douane française. En Méditerranée les missions opérationnelles de la Douane française sont effectuées par quatre aéronefs, y compris un aéronef de détection à distance (un système SLAR, appareils-photo UV et IRES) et trois hélicoptères.

Grèce – Sept aéronefs et six hélicoptères sont disponibles pour les opérations de la surveillance aérienne. Trois de ces aéronefs sont bien équipés, avec le système SLAR, appareils-photo UV, IRES et FLIR. Des données sur les déversements d'hydrocarbures sont rassemblées et élaborées.

Liban – La surveillance de déversements d'hydrocarbures est effectuée par des navires qui donnent l'alerte aux aéronefs chaque fois qu'une pollution est détectée. Les aéronefs peuvent prendre des photos de cet événement de pollution mais ils ne sont pas équipés de systèmes de télédétection.

Malte – Quotidiennement, la surveillance est exécutée par un nombre limité d'aéronefs et d'hélicoptères bien que leur objectif principal ne soit pas de détecter la pollution mais de patrouiller à la limite des eaux territoriales. Un système de FLIR est prévu dans un futur proche.

Serbie et Monténégro – Il y a un projet de surveillance aérienne en discussion.

Slovénie – Etant donné l'aire réduite concernée (46km de littoral), des activités de surveillance sont exécutées par des bateaux. Une coopération avec des aéronefs civils est possible.

Espagne – Un projet de surveillance aérienne est en discussion.

Syrie – Il n'y a pas de surveillance aérienne. Les déversements d'hydrocarbures sont contrôlés par des bateaux, et en coopération avec les pays voisins.

Tunisie – Il y a un système de surveillance qui est exécuté par des aéronefs qui ne sont pas spécifiquement équipés de dispositifs de télédétection. L'information sur les déversements d'hydrocarbures provient également de la marine, des autorités maritimes et d'autres "utilisateurs" de la mer. Les accidents qui se produisent le long du littoral sont régulièrement rapportés.

Turquie – La surveillance aérienne par avions et hélicoptères est effectuée par les gardes-côte turcs.

ANNEXE V

MANIFESTATION EN MARGE

JOUR 2 **jeudi 4 novembre 2004**

HOTEL SPORTING

Le bassin Adriatique vu par ses régions ouest

Présidé par Dr. Paoloni et Dr Polonara (Département de l'Environnement de la Région Marche)

14h30 – 15h00 La culture et l'économie des régions adriatiques Prof. Sori - Prof. Pesciarelli
Université Urbino & Camerino
Marche Polytechnique

Caractéristiques géologiques de la région

15h00 – 15h15 Géologie Prof. Tramontana
Université Marche Polytechnique

15h15 – 15h30 Sédimentologie Prof. Colantoni
Université Urbino & Camerino

15h30 – 15h45 Tectoniques Prof. Cello
Université Urbino & Camerino

Biologie marine

15h45 – 16h00 Biologie de la faune micro-meio Prof. Balzamo
Université Urbino & Camerino

16h00 – 16h15 Biologie des ressources de pêche Prof. Piccinetti
CNR-Fano

16h15 – 16h30 *Pause – café*

La mer Adriatique et le problème de mucilage

16h30 – 16h45 Dispositifs météo-océanographique et mucilage Dr. Artegiani
CNR-ISMAR

16h45 – 17h00 Aspects chimiques-biologiques et mucilage Dr. Rinaldi
Lab. Biol. Cesenatico

17h00 – 17h15 Pollution marine dans l'Adriatique Dr. De Rosa
ARPAM

17h15 – 17h45 Table ronde Participants

17h45 – 18h00 Clôture des travaux Présidents

AUDITORIUM**Table ronde sur le développement durable dans le bassin Adriatique**Partie I*Présidé par*Nives Kozulic (Institut pour la projection territoriale
du Comté de Zadar)1^{ère} session : « Le niveau du risque »Accroissement du niveau du risque pour le milieu marin dû
au futur développement du trafic maritime dans le bassin
Adriatique.Cdt. G. Matteini
ConsultantL'accord entre la Croatie, l'Italie et la Slovénie :
la réponse sous-régionale aux rejets illicites provenant
des navires et à la pollution marine accidentelleC.A. Roberto Patruno
Directeur, REMPEC2^{ème} session : « La vulnérabilité »

L'environnement Adriatique – richesse et vulnérabilité

Prof. R. Danovaro
Université Marche PolytechniqueLa sécurité de la navigation ayant comme but la
protection de zones sensiblesProf. P. Komadina
Université Rijeca3^{ème} session : « L'utilité »

Autoroutes de la mer et plate-formes inter-modales

M. F. Benevolo
CONFITARMAAnalyse de pollution dérivant de différentes formes de
transport:
le potentiel du transport maritimeProf. G. polidori
Université UrbinoInstallations de réception portuaires : la première solution
ayant comme but la prévention de dommages aux
écosystèmes biotiquesM. P. Baldoni
ANSEP UNITAMTourisme, pêche, mariculture et activités nautiques en tant
qu'outils économiques contribuant au développement
durable et à la croissance de la régionM. M. De Vita
Chambre de Commerce
d'AncôneParti II*Présidé par*

Ugo Ascoli (Région Marche)

Discussion :

Riccardo Mazzoni, Université Urbino
Walter Ganapini, Région Emilia Romagna
Margita Mastrovic, Ministère pour la protection de l'Environnement de la
Croatie
Lucio Forestieri, Région Marche
Germana Petrelli, Legambiente Marche

Conclusions :

Ugo Ascoli, Région Marche